



Chères Donzaises, Chers Donziais,

La gestion d'une commune est une mission passionnante et un engagement de chaque instant.

Mais c'est aussi s'adapter à la complexité des procédures, aux nouvelles réglementations et à la réduction des moyens, c'est faire face aux difficultés liées au coût de la vie et au dérèglement climatique.

S'additionnent à ces contraintes les exigences d'intérêts particuliers qui

se soucient peu de l'intérêt général et l'individualisme allant parfois à l'irrespect des biens ou des personnes. Aussi faut-il de la ténacité et de la détermination pour mener à bien les projets.

Parmi ces projets qui mobilisent toute l'énergie de l'équipe municipale : l'installation d'une piste de Pumptrack dans le premier semestre 2024, la réfection et sécurisation de la rue des Maures, la requalification de la Grande Rue et l'aménagement de la Place Gambetta (projets issus de l'étude de revitalisation et ciblés comme prioritaires) et la poursuite du parcours de l'Escapade en cœur de bourg.

A cela s'ajoute bien entendu la mise hors d'eau de notre église Saint-Carad'Heuc par l'installation d'une toiture en bac acier dont nous attendons aujourd'hui le chiffrage pour finaliser le plan de financement. Ces travaux d'urgence permettront de préserver l'édifice

d'une dégradation plus importante pour une durée de 10 à 15 ans, offrant ainsi assez de temps pour rassembler tous les fonds indispensables (subventions, souscriptions, mécénat...) à l'engagement des travaux de rénovation plus importants et pérennes.

A propos de sauvetage de nos édifices, nous devons nous réjouir pour l'Abbatiale Notre Dame Du Pré retenue dans le loto du Patrimoine. Je remercie l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Donzy le Pré investie dans ce projet et qui œuvre sans relâche pour trouver l'argent nécessaire à la réalisation des travaux. Je vous invite à participer nombreux à cette loterie pour sauver ce monument remarquable.

Notre moteur c'est la volonté d'agir pour l'avenir de notre village, la sauvegarde de notre histoire et pour le bien de tous. Bien à vous,

Le Maire
Marie-France LURIER

COM'ICI
Donzy et ses
hameaux



Rédactrice en chef :
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la Publication :
Sonia Millant
Comité de Rédaction :
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Pascal Meunier
Christine Roy



COM'ICI

DONZY

L'INFORMATION N°4 OCTOBRE.NOVEMBRE. DÉCEMBRE 2023

CADRE DE VIE

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Dans le cadre de la poursuite de notre stratégie d'attractivité du centre bourg et pour répondre aux projets prioritaires exprimés lors de l'étude de revitalisation de 2020/2021, nous avons fait le choix de passer par la signature d'un traité de concession. Il s'agit de sélectionner, par appel à consultation, un aménageur dont la mission sera la maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la Grande Rue et la réhabilitation d'un local commercial et d'habitation ainsi que l'aménagement de la Place Gambetta. Celui-ci aura pour tâche de trouver et de recueillir toutes les subventions mobilisables afin que le reste à charge de la Municipalité soit réduit au minimum (20 % du montant total de l'ensemble de cette opération). Il veillera à la bonne réalisation du programme de revitalisation écrit par la Municipalité et recherchera le maître d'œuvre, participera à la sélection des entreprises, suivra la réalisation des travaux, etc. tout en respectant les éco-conditions (climat et environnement) demandées par la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'avantage majeur de ce dispositif est que la Commune pourra ainsi bénéficier de l'enveloppe de 500.000 euros attribuée à notre Municipalité par la Région ainsi qu'une subvention d'environ 8 % du montant total des travaux réservée par le Département via le contrat cadre avec la Communauté de Communes Cœur de Loire. L'appel à consultation a été lancé le 19 septembre 2023. Il s'agit de rendre à la Grande Rue son caractère convivial, social et commerçant où l'espace public serait prioritairement emprunté par les piétons. Il convient également de réhabiliter un local dégradé à usage commercial et d'habitation. Pour ce qui concerne la Place Gambetta, aujourd'hui plus un parking qu'une place, elle doit trouver une nouvelle forme de polyvalence et devenir un espace convivial et vivant, naturel, végétalisé, montrant la forte présence de l'eau, comme symbole et particularité de la ville de Donzy. Une consultation élargie est prévue tout au long de la phase d'étude pour tenir compte des usages des résidents, des associations et des commerçants de ces deux sites emblématiques de notre village.

ACTUALITÉS

LOTO DU PATRIMOINE : APPEL A JOUER POUR L'ABBAYE NOTRE DAME DU PRÉ

L'Abbatiale située à Donzy le Pré a été sélectionnée pour le loto du patrimoine « Mission Bern » 2023 organisé par la Française des Jeux. Une première phase de travaux est prévue en 2024 à condition que beaucoup d'entre vous jouent le jeu et participent en achetant un ou plusieurs tickets de loto.

Ce joyau de l'art roman, situé sur notre Commune que l'Association de Sauvegarde de Donzy le Pré et des Brosses tente depuis tant d'années de sauvegarder, est l'affaire de tous. Le tympan, rappelons-le, est une œuvre majeure répertoriée à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris. Le patrimoine local de notre Commune est en danger, les années passent et les dégradations s'aggravent. Nous sommes des passeurs d'histoire avec la responsabilité de préserver le témoignage du temps.

La Municipalité de Donzy lance cet appel à jouer pour contribuer aux futurs travaux nécessaires à la préservation de cet édifice prestigieux qu'est l'Abbaye de Donzy le Pré.

Le tympan de l'Abbaye, œuvre majeure de l'art Roman.



Loto du Patrimoine "Mission Bern" 2023

PUMPTRACK... RDV EN AVRIL

L'Agence Nationale du Sport a répondu favorablement à notre demande d'aide financière pour la réalisation de la piste de glisse de type Pumptrack à hauteur de 50 %. Cette subvention exceptionnelle a été attribuée à la Commune de Donzy suite au lancement du programme de l'Etat « 5000 terrains de sport de proximité » dans le cadre des Jeux Olympiques en 2024. Nous faisons donc partie des grands chanceux car nous arrivons à notre objectif d'un projet subventionné à 80 % avec l'aide du Département via la Dotation Cantonale d'Equipement. Rendez-vous est pris en avril avec le concepteur de la piste pour la création de cet équipement sportif pour tous.

ÉCONOMIE

Parasolerie Guy De Jean : la fermeture du site de Donzy

L'usine de parasolerie historique Guy De Jean s'est installée à Donzy peu après 1920 pour développer une gamme de parapluies pour plusieurs marques haute couture parmi lesquelles « Chantal Thomas » et « Jean-Paul Gauthier ». La griffe a également créé la marque « Le Parapluie Français ». Rachetée en 2021 par un financier, l'usine de production située à Donzy fermera ses portes à la fin de l'année. C'est avec une grande tristesse que nous allons voir partir un des fleurons de notre Commune alors même que le repreneur s'était engagé, non seulement à conserver la production de parapluies de haute couture dans notre village, mais à déplacer un autre site de sa marque à Donzy.

Local artisanal à louer

La couturière-tapissière ELKA COUTURE quitte le **local artisanal** municipal qu'elle occupait 2 bis, rue Frappier St-Martin à Donzy. Celui-ci sera **disponible à la location à partir du 1er décembre 2023**. Il se compose d'une pièce de 26 m² comprenant un espace rangement/wc et d'une cour de 20 m². Il se situe en plein centre bourg de Donzy, à proximité des commerces et restaurants, ainsi que de la médiathèque Cœur de Loire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sonia Millant, adjointe Pôle Attractivité du Territoire : smillant@donzy.fr / Tél : 03 86 39 30 28.



Carrière de la Grosse Borne : le repreneur

La carrière d'extraction de pierres naturelles de la Grosse Borne qui appartenait à la famille Algret, située à Blanc Gâteau, vient de changer de main. Evelyne Monnot a cédé l'entreprise familiale le 2 août 2023 à Nicolas Morin, entrepreneur d'une trentaine d'années. Ce dernier est déjà à la tête d'un atelier de transformation de pierres naturelles à Mesves sur Loire dont le site d'extraction se situe à Champcelée. Deux personnes viennent d'être embauchées à Donzy portant ainsi à quinze le nombre total de salariés (6 à Donzy et 9 à Mesves sur Loire). C'est une belle opportunité que cette reprise par un chef d'entreprise, qui a déjà ce savoir-faire indispensable à la poursuite et au développement de la carrière de la Grosse Borne. La Municipalité de Donzy souhaite de beaux et nouveaux projets à Evelyne Monnot qui a géré l'entreprise familiale pendant 23 ans et une belle réussite à Nicolas Morin.

Mme le Maire, Marie-France Lurier, Sonia Millant, adjointe à l'attractivité, Laurent Parisse, conseiller, ont rencontré Nicolas Morin en présence d'Evelyne Monnot le 19/09/23.



COMMERCES & ARTISANS

Vous avez un projet ? Vous souhaitez installer votre commerce, votre boutique d'artisanat ou même votre entreprise dans notre commune ? Les services de la Municipalité sont là pour vous recevoir, vous conseiller et vous mettre en relation avec les interlocuteurs pertinents pour votre future activité. **Entrepreneurs, si vous avez un projet**, vous pouvez contacter Sonia Millant, adjointe au Maire, Pôle Attractivité du Territoire : smillant@donzy.fr / Tél : 03 86 39 30 28.

ZOOM SUR...

Marché aux Affaires. Le marché aux affaires a ouvert ses portes le 5 juillet 2023 pour la plus grande satisfaction des Donziais qui peuvent éviter des kilomètres inutiles et coûteux aujourd'hui. Ce nouveau magasin semble ravir les clients tant la diversité et la variété des produits que l'on y trouve sont importantes. Assia et Ahmad Khadra ont engagé deux salariés donziais, appréciés pour la qualité des conseils qu'ils prodiguent en bricolage et articles de la maison (déco, jardin, cuisine, etc.). Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ainsi que les jours fériés.



Donzybulles. Maud Le Mouel a inauguré sa boutique et atelier de production de savons artisanaux et produits naturels pour le corps et la maison le 23 septembre dernier. Donzybulles, située 4, Place Gambetta, offre un large choix de savons au lait de chèvre, beurre de karité, huiles végétales..., des troussees de toilettes, draps de bain, articles pour la salle de bain, soins de la peau, etc. Ne tardez pas à découvrir ce nouveau magasin ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le mercredi de 9h à 12h ainsi que le samedi de 9h à 13h. Fermeture le dimanche.



Sylvain Cointat, Marie-France Lurier, Yves Ravet, Véronique Ittah, Sonia Millant, Michel Barrière, Sophie Rochard, Virginie Robin, Marie-Jeanne et Bernard Frère, lors de l'inauguration de la boutique Donzybulles créée par Maud Le Mouel

CONSOMMER LOCAL, C'EST VITAL !

Retrouvez les coordonnées et les actualités de tous les commerçants, artisans, entreprises sur

- l'application mobile **DONZY**
- le site internet **DONZY.FR**
- et la page Facebook **Mairie de Donzy**.

2447 ABONNÉS SUR L'APPLI MOBILE DONZY (NEOCITY) ET PLUS DE 1795 FOLLOWERS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ



POINT SUR LES TRAVAUX

Eglise St-Carad'heuc

Nous vous proposons un historique condensé des différentes phases de réflexion et d'études qui ont amené la Municipalité de Donzy à faire le choix d'une solution de mise hors d'eau de l'église St-Carad'heuc, probablement en 2024.

En accompagnement du diagnostic établi en 2016, un architecte spécialisé ébauchait un avant-projet de deux ans comportant deux tranches : l'une ferme dédiée à la restauration du grand comble et du clocher, l'autre optionnelle, comprenant la restauration du clos et couvert des parties basses.

En 2019, après réactualisation du diagnostic, le projet effectif s'étendait sur trois ans avec une tranche ferme dédiée à la mise hors d'eau préalable de la totalité du grand comble par un parapluie maintenu pendant au moins une année et deux tranches optionnelles pour la restauration de l'édifice. S'y ajoutaient des tranches optionnelles spécifiques en vue de prolonger en tant que de besoin jusqu'à deux ans la location des parapluie et échafaudages, avant leur démontage. En juin 2020, le projet final établi par l'architecte et validé par la DRAC supposait des tranches annuelles de 400.000 à 500.000 € HT, susceptibles d'être sensiblement augmentées du fait de la longévité imprévisible du parapluie (d'autant plus sensible que des chantiers similaires souffraient alors des contraintes induites par le confinement). Dépassant la réalité des ressources communales, ce schéma d'un chantier continu de 3 ans au mieux devait s'établir dans un contexte économique en forte dégradation : inflation généralisée, croissance des coûts de l'énergie, forte incertitude des apports et prélèvements de l'État sur les budgets communaux en général et sur ce projet en particulier. La seule hypothèse en vue d'un financement plus réaliste est alors apparue comme la nécessité de rompre avec la continuité du chantier et de doter la Commune d'une marge de manœuvre temporelle en se dégageant de la contrainte de financement continu du parapluie et de l'échafaudage.

Une remarque de la Fondation du Patrimoine sur une solution de mise hors d'eau avec l'installation d'un toit en bac acier, puis une confirmation par l'Architecte des Bâtiments de France de l'acceptation éventuelle pour une église de ce type de travaux, amena la Municipalité à envisager celle-ci. La DRAC, qui plus est, vient tout juste de donner son accord et son probable soutien financier pour cette solution. Cette possibilité pour une sauvegarde prolongée reprend en fait sensiblement le contenu de la première tranche ferme proposée initialement par l'architecte en remplaçant la formule parapluie demandant un financement permanent par une démarche pouvant permettre un échelonnage des tranches :

- la mise en place temporaire d'un échafaudage,
- la découverte,
- une restauration - éventuellement partielle - de la charpente en vue d'éliminer les efforts latéraux sur le bâtiment (incluant potentiellement un remplacement des pièces mortes, la mise en place de tirants, etc.),
- une mise sous surveillance de l'évolution des fissures,
- la préparation ad hoc de la charpente et la mise en place d'une couverture bac acier,
- une reprise à minima des cheneaux et descentes.

Le projet, une fois établi et chiffré, devrait être présenté par la Commune propriétaire à la DRAC avant d'être l'objet d'une demande préalable au Préfet. La recherche du mécénat sera organisée classiquement autour d'une convention avec la Fondation du Patrimoine qui amène de fait les partenariats ou relations privilégiées qu'elle entretient avec notamment la Fondation du Crédit Agricole et la Fondation Bern. L'annonce faite par le Président de la République Emmanuel Macron d'obtention de fonds supplémentaires via la souscription nationale et le possible classement de certains édifices aujourd'hui "seulement" inscrits au Patrimoine, pourraient également augmenter les chances de ressources financières.

Des cagnottes initiées par des particuliers ou des associations telles que l'ASED (Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Donzy) sont éventuellement envisageables, les fonds obtenus étant alors généralement reversés à la Fondation du patrimoine pour bénéficier des dispositifs associés à la convention principale.

D'autre part l'Association Urgences Patrimoine, dont une antenne est située à Nevers, s'est rapprochée de la Municipalité afin d'apporter une aide dans le mécénat de compétence et de la communication avec des films publicitaires dont un est visionnable à cette adresse : <https://fb.watch/n7La-lcGSY/>. Un autre spot publicitaire, axé entièrement sur la problématique du péril de l'église, sera tourné dans le courant du mois et présenté notamment au Salon international du patrimoine culturel qui se tient à Paris en novembre. France 3 s'empare également du sujet de notre église St-Carad'heuc et viendra réaliser un reportage à cette occasion.

LA MUNICIPALITÉ AFFICHE UNE VOLONTÉ FERME DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ET UNE MOTIVATION SANS FAILLE POUR SAUVEGARDER CE MONUMENT DU PATRIMOINE FRANÇAIS LOCAL. C'EST AVEC VOUS TOUS QUE NOUS Y ARRIVERONS.



Voirie

La commission voirie a défini le programme de réfection des routes pour cette année. Il s'agit de la route du Poirat, de la route de l'Entonnoir ainsi que le placier situé rue de la folie. Les travaux réalisés par l'entreprise Colas ont débuté en septembre 2023 et se termineront en octobre 2023.

Afin d'anticiper le programme 2024, la Municipalité fera procéder au dérasement des banquettes à La Grande Brosse, les Paluds ainsi que Bailly avec curage de quelques fossés.

Mur du cimetière de Donzy le Pré

Après une procédure longue ainsi qu'un changement de prestataire, les travaux de reconstruction du mur du cimetière de Donzy le Pré se sont déroulés au mois de septembre 2023. L'entrée côté place des Martyrs redevient l'accès principal.

Le mur du cimetière réparé.
Septembre 2023.



#L'ESCAPADE LA POURSUITE DU PARCOURS : PARTIE 3

La fréquentation pendant la saison estivale a révélé le fort intérêt que portent les visiteurs et les habitants au parcours de L'ESCAPADE : 2230 clics QR Codes ont été lus à la date du 14 septembre 2023 et plusieurs centaines de dépliants et livrets ont été distribués (environ 500 depuis le 30 juin). La force de ce parcours est que chacun peut l'aborder comme il le souhaite : simple balade, en suivant la grenouille, ou enrichie des histoires et anecdotes du village à travers les QR Codes.

C'est donc avec un grand plaisir que le premier groupe de travail s'est réuni le 15 septembre pour esquisser le tracé de la partie 3 du parcours avec les différents partenaires dont l'Office de Tourisme Bourgogne Cœur de Loire et les Volontaires du Futur. Ainsi, la partie 3 débutera rue de l'Eminence (au niveau du pont) pour se diriger vers l'école maternelle, la rue des Forges, la rue de l'Etape, la place du Vieux Marché et se terminer au bout de la Grande Rue. Le patrimoine et les curiosités à évoquer sont importants :

- Maternelle (histoire du bâtiment)
- Collège Henri Clément (architecture et atrium)
- Château des Ormes (histoire)
- Rue des Forges (pour quelle raison Les Forges)
- Rue de l'Etape (histoire et particularités)
- Maisons à pans de bois du quartier
- Horlogerie Bijouterie
- Maison curieuse (Atelier Rouge Céramiques)
- Le Grand Monarque (histoire)
- Eglise St-Carad'heuc (histoire, Bretagne)
- Jardin derrière l'église Montée du Château et vestiges
- Place du Vieux Marché (histoire et anecdotes)
- Grande Rue (histoire et anecdotes)



Plusieurs manières de rejoindre ou de s'associer au projet de L'ESCAPADE s'offrent à vous :

1. Vous souhaitez participer au groupe de travail qui va concevoir la partie 3 car vous aimez le patrimoine et/ou les végétaux : inscrivez-vous en Mairie. *La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 octobre à 9h30.*
2. Vous pouvez aussi simplement nous adresser par mail tout élément que vous connaissez ou avez en votre possession sur le patrimoine et les petites histoires de cette partie de parcours.
3. Si vous aimez les plantes, rejoignez-nous pour végétaliser la partie 3 du parcours. L'orientation prise serait les succulentes et les plantes odorantes et/ou aromatiques ne nécessitant que très peu d'entretien.
4. Végétaliser devant votre domicile en installant des bassines et/ou en demandant un permis de végétaliser pour les plantations en pleine terre.

Contact : affairesgeneralesmairie@donzy.fr / 03 86 39 30 28.

#LEJEUDI DE L'ESCAPADE N'oubliez pas le rendez-vous chaque 1er jeudi du mois à 10h devant la Mairie. Les Volontaires du Futur vous invitent à les rejoindre pendant 1h ou 2h pour entretenir le parcours de L'ESCAPADE et participer ainsi à la préservation de notre biodiversité. Venez passer un bon moment pour échanger, vous détendre et peut-être faire de nouvelles connaissances.



Première réunion du Groupe de travail de L'ESCAPADE en présence des partenaires et des volontaires du futur le 15 septembre 2023.

TISSU ASSOCIATIF ET ÉVÉNEMENTS

Force est de constater que, depuis quelques années, les manifestations traditionnelles impliquant de nombreux bénévoles souffrent du manque de renouvellement des équipes des associations qui les animaient, voire de leur disparition.

En revanche, les besoins et envies existent toujours et de nouveaux animateurs se révèlent, proposant ou initiant des projets avec des équipes souvent réduites, voire sur une base personnelle. Notre commune a un important et beau patrimoine à valoriser. Elle a la chance de bénéficier de salles ou d'espaces publics qui ouvrent la voie à des projets associatifs ou individuels proposant de nouveaux spectacles, à des animations originales, auxquels nous avons la possibilité de donner leur chance. Le succès des "Escape Games" et visites nocturnes de l'Office de Tourisme en ont été des signes précurseurs et, en cet automne 2023, vont se succéder des nouveautés souvent en lien avec l'art dramatique et l'art vivant.

En septembre, la nouvelle Association "Quand M.E.L. s'en mêle" nous a proposé notamment une Murder Party, dans le beau décor de la ferme de Pontcharrost. En octobre Daniel Jean et son complice Nicolas Lepercq proposent sous l'égide de l'association "Les Volkaniks" le festival ludique "Donzy & Dragons" : 3 jours de jeux de rôle, jeux de plateau et jeux de cartes, avec un nouveau "meurtre" suivis de deux jours de visites de Donzy et de jeux de toute nature, que vous soyez seuls, avec des amis ou en famille.

Après sa participation à la Folle Journée, la comédienne et autrice locale Carole Guittat présentera le 7 octobre, sous l'égide du centre social, le programme pour enfants Supernova à la Salle des Fêtes, tout en poursuivant la préparation sur notre commune d'un programme d'ateliers débuté en septembre pour initier les enfants et les adolescents à l'art dramatique, théâtre (ou cinéma !). Une autre association est née en août à Donzy : VidéoClub 58 a l'ambition de vous proposer tout au long de l'année, en partenariat avec la Médiathèque, des conférences/débats animés par Jonathan Maneru des sur des films cultes.

CCAS

Repas de fin d'année des aînés

Comme vous avez été nombreux à nous le demander, le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) a le plaisir de vous annoncer le retour du **repas dansant** qui aura lieu le **mercredi 15 novembre à midi** à la salle des fêtes de Donzy.

Vous recevrez votre invitation prochainement. Pour rappel, à partir de cette année, l'âge requis est fixé à 72 ans (bénéficiaires : toute personne ayant 72 ans au 31 décembre 2023).

Nota : Cette journée festive et gourmande remplacera les bons d'achats mis en place au moment du Covid.

Une recherche active pour remplacer le médecin Isabela Bibiri a été entreprise par Municipalité de Donzy en partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Cosne-Donzy-Pouilly, la Communauté de Communes Cœur de Loire et le Pays Val de Loire Nivernais.

Une permanence a été organisée avec la présence du Dr Astvaldsson jusqu'à fin octobre et un service de téléconsultation est disponible aux heures d'ouverture de la pharmacie.



MÉDIATHÈQUE

En Octobre

- Vendredi 6 octobre, 18h sur réservation, durée 2h : Cluedo Théâtral (Donzy & Dragons)
- Samedi 7 octobre, 14h sur réservation, durée 4h : Jeux classiques (Donzy & Dragons)
- Jeudi 12 octobre, 18h30 : Causeries sur l'art avec Sylvain Carré
- Mercredi 25 octobre : 10h (0/3 ans), 11h (3/6 ans), 14h (6/12 ans) sur réservation, durée 30 à 45 mn : Sorcières de Donzy

En Novembre

- Vendredi 17 novembre, 14h, sur réservation, durée 3h00 : Atelier Vannerie avec le Pavillon du Milieu de Loire
- Samedi 18 novembre, 10h30 : Lecture d'albums (3/6 ans)
- Jeudi 23 novembre, 18h30 : Causeries sur l'art avec Sylvain Carré
- Samedi 25 novembre, 10h : Jeux (rendez-vous réguliers)

Dans le cadre de la manifestation Grands Chemins de la Cité du Mot

- Du 4 novembre au 1er décembre : Exposition, Photos de Montagne par Michel Barrière. Vernissage avec lecture de textes le 10 novembre à 18h
- Samedi 18 novembre, 15h : projection d'un documentaire sur la montagne
- Vendredi 24 novembre, 10h, sur réservation : Café littéraire spécial montagne

Le programme de la médiathèque est disponible ici : <https://mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr/>

SPECTACLE **FESTIVAL DE JEUX** **RENCONTRE** **SPECTACLE**

NANA LA MOUCHE D'OR
Seule en scène librement adaptée de l'œuvre d'Émilie Zola par Carole Guittat

CONZY & DRAGONS
En partenariat avec la compagnie Les VolkanIKI

CAUSERIES SUR L'ART
Avec Sylvain Carré

SORCIÈRES DE DONZY

CLUEDO THÉÂTRAL
Vendredi 6 OCT 18H

JEUX CLASSIQUES
Samedi 7 OCT 14H

JEUDI 12 OCT 18H30
JEUDI 23 NOV 18H30

MERCREDI 25 OCT 10H

CINÉMA : LE PROGRAMME

Salle de Cinéma de la Médiathèque avec SCENI QUA NON

SÉANCES ET TARIFS

2 séances/mois. Plein tarif : 5 €, tarif réduit (- de 18 ans, demandeurs d'emploi) : 3,5 €

Jeudi 26 Octobre

- 17h : La naissance des oasis (film d'animation)
- 18h : Nina et le secret du hérisson (film d'animation)
- 20h : The manoir hanté : Réal : Justin Simien

Jeudi 23 Novembre

- 18h : Pat'patrouille 2 : la Super Patrouille (film d'animation)
- 20h : Bernadette. Réal : Lea Domenach, avec Catherine Deneuve, Denis Podalydès.

Jeudi 21 décembre

- 18h : Le garçon et le héron (film d'animation). Réal: Hayao Miyasaki
- 20h : Complètement cramé : Réal : Gilles Legardinier, avec John Malkovich, Fanny Ardant

Programme des séances disponible aussi ici : www.sceniquanon/cinemas-itinerants/

suite...

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE



Les effectifs sont en légère baisse cette année.

- En maternelle, ce sont 14 enfants inscrits en petite section, 8 en moyenne et 9 en grande section.
- En primaire : 21 CP, 16 CE1, 12 CE2, 23 CM1, 20 CM2.

L'équipe enseignante reste inchangée. En ce qui concerne l'encadrement, Abigaël Boulet a rejoint l'équipe pour accompagner les enfants à la cantine du collège.

De gauche à droite : Equipe enseignante de l'école élémentaire : Emmanuelle Simon, Sylvain Le Roux, Séverine Zielinski-Krebs, Jean-Baptiste Ducamps / Mairie : Christine Roy et Marie-France Lurier

COLLÈGE

Effectifs stables, corps professoral au complet, cuisine de production maintenue par décision salutare du Conseil Départemental, stabilité des personnels... Tous les ingrédients d'une rentrée réussie étaient réunis, en ce lundi 4 septembre dernier, jour du retour en classe des collégiens de Donzy. Le principal Robert Scheuer, dont ce fut la deuxième rentrée, se montre à la fois satisfait des conditions de la reprise et optimiste pour l'année scolaire qui vient de commencer : "La rentrée de ce millésime 2023 fut calme et sereine", se réjouit le chef d'établissement. En juin dernier, les résultats du DNB furent excellents et il en sera sans doute de même en juin prochain.

"De fait, la rentrée des classes s'est effectuée dans de très bonnes conditions, les personnels sont à pied d'œuvre, le climat scolaire est favorable à la réussite des élèves... Reste aux collégiens d'avoir conscience de leur chance de pouvoir étudier dans de si bonnes conditions, et à leurs parents de veiller à ce qu'ils profitent de celle-ci, dans un parfait esprit de discipline" ajoute M. Scheuer.

CENTRE SOCIAL

Le Centre Social organise de nombreux événements : séjours, animations, ateliers, destinés à tous les publics. Renseignez-vous au 03 86 39 33 99 / cs-donziais@cs-donzy.fr et consultez les actualités sur les supports de communication de la Municipalité (Facebook, application mobile et site internet).

ON BOUGE !
Du 30 octobre au 3 novembre 2023
Séjour 9 5 jours/6 nuits Hébergement en duo
Abonnés 120 € / 140 € / 160 € / 180 €

VOYAGE À PARIS
A la découverte de PARIS !

ANIMATION EN FAMILLES
PROGRAMME SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2023

LES MERCREDIS → A DONZY
ATELIERS GRATUITS !

LES MERCREDIS → A CHÂTEAUNEUF

SAMEDI 14/10
LES GESTES DU SALUANT

HABITAT

La Communauté de Communes Cœur de Loire accompagne les particuliers dans l'amélioration du confort de leur logement. Pour un conseil personnalisé sur vos projets de travaux (énergie, adaptation à l'autonomie), pour trouver un financement ou toute autre question concernant votre logement, **un conseiller habitat, Gaëlle Puech, tient une permanence les 3ème lundis de 9h à 12h, à France Services Donzy.**

Energie/travaux/économies/confort/chauffage/humidité/...

- Je voudrais faire des économies d'énergie
- J'ai besoin de conseils sur la rénovation énergétique
- Je me pose des questions sur les différentes aides financières
- J'aimerais réaliser des travaux d'isolation
- J'ai des questions sur les systèmes de chauffage
- Je désire connaître les étapes de rénovation d'une maison

Renseignements : 06 46 11 01 60 /gpuech@coeurdeloire.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour faire face aux enjeux de la préservation de la nature et de ses ressources naturelles, nos habitudes vont devoir s'adapter aux nouvelles modalités de collecte des déchets mises en place par Cœur de Loire. Au 1er janvier 2024, plusieurs mesures seront mises en place sur le territoire par la Communauté de Communes. Celles qui concernent Donzy sont précisées dans le courrier du Président Sylvain Cointat joint à COM'ICI et ci-dessous :

À partir du 1er janvier 2024 : Ramassage en alternance des Ordures Ménagères (OM) et des emballages et papiers à Donzy :

1. Habitat individuel : une collecte par semaine

- Les OM seront collectées les semaines impaires (sacs ou contenants habituels)
- Les emballages et papiers seront collectés les semaines paires (sacs jaunes)

Les jours de collecte

- Donzy : le mardi
- La Bretonnière : le mercredi

2. Habitat collectif rue du 19 mars 1962 : deux collectes par semaine

Les jours de collecte

- OM (sacs ou contenants habituels) : le mardi
- Emballages et papiers (sacs jaunes) : le vendredi

3. Le verre reste à déposer en colonne de tri

À partir du 1er janvier 2024

LA COLLECTE À DOMICILE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE

1 collecte par semaine
les déchets seront ramassés en alternance

LE MARDI
Ordures ménagères (Semaines Impaires)

nouveau!
Emballages et papiers (Semaines Paires)

Pour La Bretonnière, le jour de collecte reste le même : le MERCREDI

Vous habitez

En habitat collectif rue du 19 mars 1962
2 collectes par semaine seront assurées

- le mardi pour les ordures ménagères
- le vendredi pour les emballages et papiers

Cœur de Loire
coeurdeloire.fr

Dates et lieu de retrait pour les sacs jaunes :

Salle du Conseil Municipal

- **Mardi 14 novembre de 9H à 13H**
- **Lundi 4 décembre de 15H à 19H**
- **Vendredi 15 décembre de 9H à 13H**

Attention un justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphone...) est demandé.

RETRAIT DES CONTAINERS SQUARE GAMBETTA

Les grands containers qui étaient réservés à la collecte des poubelles des commerçants ambulants du marché ont été enlevés par les services de Cœur de Loire. En effet, étant principalement remplis par les déchets collectés en porte à porte au domicile, et les commerçants ambulants étant invités à rapporter le peu de débris qu'ils génèrent les jours de marché, ces bacs ont été retirés au mois de septembre. **Nous invitons les personnes indélicates, qui avaient pour mauvaise habitude de jeter leurs déchets dans ces bacs, à déposer leurs poubelles devant leur domicile les jours de collecte des ordures ménagères. Une amende de 150 € sera appliquée à tout contrevenant.**

Avant.
Ces bacs sont désormais retirés.



Après.
Les dépôts de poubelles sauvages de ce type seront lourdement sanctionnés.

DÉCHÈTERIE DE DONZY

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE		
	DONZY	
	Période du 01/04 au 30/09	Période du 01/10 au 31/03
Lundi	13h30 - 18h30	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h et 13h30 - 18h30	9h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeu	Fermée	Fermée
Vendredi	13h30 - 18h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h et 13h30 - 18h30	9h - 12h et 13h30 - 17h30

Jours et horaires d'ouverture sur l'appli mobile DONZY.



MAIRIE DE DONZY

Abigaël Boulet remplace Hélène Mouy pour l'accompagnement des enfants de l'école élémentaire au collège pour le déjeuner.



Céline Béreau tient le bureau de poste un samedi sur deux en remplacement d'Erika Jourdan.

ICI **EXPRESSION LIBRE** Opposition

Alerte à la dépense ...

Tout le monde est informé du montant exorbitant qu'il faudrait rassembler pour réparer notre église bien malade ... L'équipe municipale vous a dit et répété qu'elle ne peut, malheureusement, faire face à une telle dépense...

Dans le cadre d'un projet qui a été présenté par l'équipe municipale en place lors des dernières élections et qui s'intitule "village du futur", certains donziais ont validé leur programme. Madame le Maire et son équipe, vous propose aujourd'hui de continuer dans cette voie avec un volet qui s'intitule "revitalisation du centre bourg".

Dans ce dossier, présenté au dernier conseil municipal, il est question de modifier la Grande Rue et la Place Gambetta. Cette même place Gambetta qui a fait l'objet de très gros travaux il y a six ans environ et dont les membres du conseil à l'époque sont nos élus d'aujourd'hui... Un peu curieux et aberrant tout de même ! Dépenser des sommes folles pour défaire ce qui a été fait. N'y a-t'il pas d'autres priorités que de démolir ce qui est en bon état ... même si, il faut bien l'admettre, cette place n'est pas très accueillante...

Le projet pourrait être intéressant si il n'engageait pas la commune dans des dépenses inconsidérées et chiffrées grossièrement ... En admettant que la région accorde cette "fameuse" subvention* de 500.000 € à la commune, on peut aisément la multiplier par quatre pour le coût total que représente ces travaux ! Souvenez-vous du prix annoncé pour la rue Frappier Saint-Martin et ce que cela a coûté réellement ! Souvenez-vous du tarif annoncé pour la médiathèque et ce qu'elle a coûté réellement ! Alors encore une fois, une étude va être demandée à un "aménageur". A l'issue, un traité de concession sera signé, et aura pour but de confier les "clés" de la commune à un organisme privé. Des questions se posent tout de même : Quel est le coût d'une telle opération ? Montant des travaux ? Montant des subventions ? Montant du reste à charge pour les habitants de Donzy ? Et, montant de la commission versée à cet aménageur ? Alors, certes ce n'est pas un emprunt bancaire... La commune devra payer ce maître d'ouvrage et rembourser les sommes avancées par cet organisme. En termes clairs et pour faire court : La commune paye un maître d'ouvrage pour l'étude et la recherche de subventions et d'entreprises pour la réalisation du projet. Un pourcentage du montant final des travaux lui sera versé. La commune aura à charge la rémunération et les sommes restant dues après déductions des subventions. Il ne vous reste plus qu'à imaginer les millions d'euros que cela représentent ... Pas de sous pour l'église, pas d'argent pour l'entretien de Donzy... mais quelques millions d'euros pour refaire une place Gambetta en bon état...* Subvention : Argent collecté par nos impôts en augmentation constante et qui ne peut excéder 80% du montant d'un projet, soit un reste à charge pour la commune de 20% minimum.

Agathe Pernollet, conseillère municipale

EXPRESSION CITOYENNE

Une question, parmi les nombreuses posées par des administrés ou non dont la réponse peut intéresser chacun d'entre vous, est abordée ici.

Y.S : "Pouvez-vous me renseigner sur les affouages. Quelles sont les démarches ?".

Réponse de la Mairie : Pour bénéficier des affouages, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie soit en téléphonant, soit en se présentant à l'accueil jusqu'au 13 octobre. Un tirage au sort des bénéficiaires des lots de bois sera effectué dans la semaine du 16 octobre. Ces derniers seront avertis de l'attribution par courrier.

Nota : Le bois des affouages est attribué gracieusement par la Municipalité, il ne peut être vendu. Celui-ci est réservé à un usage strictement personnel.

ICI **EXPRESSION LIBRE** Majorité

Nous sommes des femmes et des hommes d'action, élus pour s'engager dans des projets structurants et saisir toutes les opportunités pour développer et faire évoluer notre village. C'est une mission de confiance qui a nous été donnée par le vote.

Nous agissons dans de multiples domaines et gérons les dossiers avec toute la rigueur : humaine, budgétaire, légale, qui s'impose. C'est une dualité difficile que d'avancer tout en respectant les capacités de la Commune. Mais nous sommes rompus à l'exercice et nous le prouvons depuis plus de trois ans maintenant.

Le village change, évolue, rentre dans l'ère de son temps.

L'élaboration des projets est une phase qui doit être ambitieuse pour que toutes les idées soient exprimées à dessein et que les esquisses des dossiers présentées soient les plus réalistes possibles. Puis vient le moment où la confrontation avec les capacités de notre budget et les subventions à mobiliser arrive.

Et c'est là que tout se joue... Être présents dans les réunions stratégiques organisées par l'Etat, la Région, le Département, le Pays et tous les partenaires qui proposent des dispositifs d'aides (très souvent sous forme de subventions) dont nous pouvons parfois bénéficier pour la réalisation des projets.

Il faut être actif, dynamique et réactif pour saisir ces opportunités qui peuvent bousculer le programme défini. Notre maître mot, c'est un reste à charge minimum pour la Commune, et le respect de la Loi.

Les projets sont de notre responsabilité mais nous savons que nos idées d'aujourd'hui engagent l'avenir. Nous ne pouvons rester dans l'immobilisme et voir le territoire se développer sans notre Commune.

Donzy, grâce à toutes ces actions, fait partie des trois centralités de Cœur de Loire et se bat pour être la plus attractive possible... et l'actualité nous montre, que grâce à cela, nous pouvons être sous le feu des projecteurs.

S.Millant, C. Roy, P. Meunier, M. Barrière, adjoints

Incivilités !

Malgré les nombreuses alertes de la Mairie, il est toujours constaté des dépôts sauvages au pied des points d'apport volontaires.

Nous rappelons que ces containers sont réservés au recyclage des déchets et ne sont pas prévus pour les déchets ménagers ou pour y laisser des encombrants destinés à être remis en déchèterie, comme la Municipalité le constate régulièrement.

Pour les personnes en situation de handicap uniquement, les encombrants (électroménager, literie, meuble...), peuvent être acheminés du domicile à la déchèterie de Donzy. Il est possible d'en faire la demande auprès des services de la Mairie.

Tout dépôt sauvage identifié fait l'objet d'une amende de 150 € et de 1500 € si le dépôt a été effectué avec un véhicule.



Nous nous en remettons à votre sens du civisme écologique pour ne pas polluer plus encore notre Commune et par extension notre territoire.



Numéros Utiles

Agence Postale : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48

Assainissement (Cœur de Loire) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 43

Centre des Finances Publiques : Cosne sur Loire
03 86 39 58 20

Centre d'Incendie et de Secours : 1, rue de la Piscine
03 86 39 39 23

Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume
03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr

Cœur de Loire (Donzy) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr

Déchèterie : Route de Chateaufort
03 86 39 36 43

France Services : 7, rue d'Osmond
06 31 49 19 23 – donzy@france-services.gouv.fr

Gendarmerie Nationale : Rue de la Bertine
03 86 39 31 64

Office du Tourisme : Rue André Audinet
03 86 39 39 46

Restos du Cœur : Impasse de la Jeunesse
03 86 26 36 58

SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation
03 86 61 94 57

SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite
03 86 26 10 95 (Loire) - 09 75 83 23 69 (Haut Nivernais)

Accueil sans abri : 115

Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83

Centre antipoison : 03 83 32 36 36

Drogues Info Service : 0800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

Numéro Urgence unique européen : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 39 89

Violences Femmes Info : 39 19

Décès

COURBY Fernande - 17/06/2023
PANNÉ Jean-Michel - 16/07/2023
FABRE Madeleine - 19/07/2023
LAIGLE Cécile - 24/07/2023
LAVAUD Renée - 25/07/2023
GUILLEMOT Francine - 01/08/2023
CORCELLA Christian - 11/08/2023
ROY Jeannine - 23/08/2023
MANOUVRIER Albert - 29/08/2023
DELSAUT Annie - 10/09/2023
CHAUVELOT Claude - 18/09/2023
HUET Claude - 20/09/2023

PACS

RITOU Florian et FAURE Morgane - 13/07/2023
FOURNIER Adrien et RÉPÉCÉ Roxann - 07/08/2023

Mariage

LOPEZ Emeric et ALEHAUSSE Marion - 17/06/2023
PICARD Marceau et BUREAU Clémence - 24/06/2023
JOURDAIN Thierry et POKOU Amenan - 29/07/2023
CHAREYRON Serge et VALLET Armelle - 12/08/2023
GRUSON Dominique et VIGNOT Laetitia - 19/08/2023
JEAN Daniel et NOEL Hélène - 19/08/2023

Nouveaux arrivants

DE JEAN Patrick, DEKEYNE Dylan, DUPORGE Sibylle, LAVALLÉE Virginie



La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy
03 86 39 30 28 – affairesgeneralesmairie@donzy.fr

La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mail : donzy@france-services.gouv.fr / Tél : 06 31 49 19 23

Agence Postale communale

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h / Mail : ap.donzy@aposte.net

Tél : 03 86 24 42 48

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :



mairie-donzy.fr

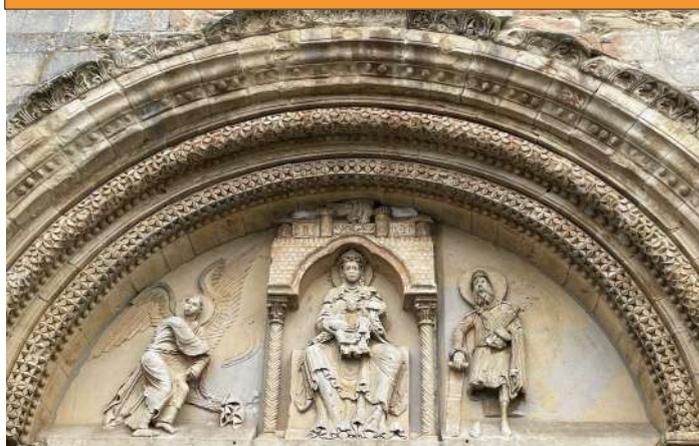


@MairieDonzy58220



Néocity

LA PHOTO DE COM'ICI... LE TYMPAN. ABBAYE DE DONZY LE PRÉ



Registre Général de Protection des Données. La Commune, en tant que responsable de traitement, collecte vos données de contact dans le cadre de la communication municipale à des fins d'information publique. Celles-ci seront archivées en Mairie durant la durée légale. Vous avez la possibilité de faire valoir vos droits d'accès, de modification, d'opposition, de portabilité auprès du SIEEEN : protection.donnees@sieeen.fr ou auprès de la Mairie : sgmairie@donzy.fr. En cas de réclamation, contacter la CNIL.